Cadre réservé au Pôle emploi
0408 *

RECEPTION LIQUIDATION MISE EN
INSTANCE



Votre contact en direct

063marlene.boutley@pole-emploi.net

C63/ID443/KCDA

M. OZKAN HIKMET
5 IMPASSE DE TURIN
54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Références à rappeler

numéro identifiant 3590059N numéro de dossier 936 numéro d'action 99

KCDA

VANDOEUVRE LES NANCY, le 14 mai 2021

Oui Non

Objet : Demande d'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)

Tél. (facultatif) |__|_| |__| |__| |__|

Email (facultatif): @

Date prévue de fin d'indemnisation : 13/06/2021 Date de fin de contrat de travail : 24/10/2020

Monsieur,

Vous avez atteint ou vous allez atteindre le terme de vos droits aux allocations de l'assurance chômage. Si vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi, remplissez la demande et adressez-la par courrier au pôle emploi de votre domicile (adresse en bas de page).

A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR*

XM . \square Mme \square Mlle	Nom de naissance O z k	a n _ _ _	
Nom d'usage	(nom d'épouse, etc.) _ _		
Prénom H i k m e l	t_ Né(e) le	<u> 01 01 1 9 7 0 </u>	là Turquie
N° Sécurité sociale (NIR	R)	_ _ _ Nationalité F	rançaise
Marié	☐ Partenaire PACS	Concubin	☐ Célibataire
□Veuf	☑ Séparé/Divorcé	Enfants à charge	
Adresse : N° _5 _	rue, bld, av _ im	passe de turin	

(bât., esc.) Code postal | 5 | 4 | 5 | 0 | 0 | Commune Vandoeuvre

Acceptez-vous de recevoir de Pôle emploi ? des SMS ☒ Oui ☐ Non des e-mails :

* Sauf indication contraire, les réponses aux questions contenues dans ce document sont obligatoires.

Les données à caractère personnel collectées dans ce formulaire sont destinées à l'étude de vos droits au titre de l'allocation de solidarité spécifique. Elles sont mises à disposition dans le dossier dématérialisé vous concernant, dénommé DUDE. Elles sont communiquées à d'autres organismes de protection sociale ou concourant à votre reclassement. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent auprès de Pôle emploi, conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le droit d'opposition ne s'applique pas à la collecte de ces données.

POLE EMPLOI GRAND EST

A remplir par le demandeur : 3590059N

VOTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

L'Allocation de Solidarité Spécifique n'est attribuée qu'aux personnes justifiant d'une activité professionnelle salariée (1) d'au moins cinq ans dans les dix ans précédant la fin de leur dernier contrat ou de périodes assimilées. (art. R. 5423-1, 1° du code du travail).

assimilées. (art. R. 5423-1, 1° du code du travail).	
Combien d'années avez-vous travaillé comme salarié avant le 24 octobre 2020 : Ans.	

Joignez une photocopie des certificats de travail correspondant aux dix dernières années.

Situations assimilées à des	périodes de travail :	(ioindre	photoco	pies des	justificatifs*)
		()			,

Si vous vous êtes trouvé dans l'une de ces situations dans les 10 ans précédant la fin de votre contrat de travail, indiquez les dates :

Période(s) de prise en charge par la Sécurité Sociale ou par la Mutualité Sociale Agricole au titre des indemnités journalières :		Au
Période(s) de Formation Professionnelle	Du	Au
Période(s) de Service National ou de volontariat au sens du code du Service National :	Du	Au
Période(s) de Service National effectué à l'étranger par une personne ayant la double nationalité (sous réserve de l'existence d'une Convention de réciprocité entre Etats) :	D	Au
Période(s) d'assistance à un handicapé dont l'état nécessitait l'aide d'une tierce personne justifiant l'attribution de l'allocation compensatrice :		Au

Vous êtes père ou mère de famille

SI VOUS AVEZ UN OU PLUSIEURS ENFANTS, INDIQUEZ-LE ICI. Indiquez, le cas échéant, si vous avez interrompu votre activité salariée pour élever vos enfants.	Nombre d'enfants	Dates de naissance	Périodes d'interru	uption de l'activité
Enfant(s) encore à charge (au moment de la demande)			Du Du	Au Au
Enfant(s) élévé(s) pendant au moins 9 ans avant le 16ème anniversaire et à la charge de l'intéressé ou du conjoint pendant ces 9 ans			Du Du	Au Au

		congé parental NON			l) pour	élever	vos
DU _	`	gé parental : _ AU _ AU					

^{*} Pôle emploi se réserve la possibilité de vous demander à tout moment l'original des justificatifs correspondants.

⁽¹⁾ préciser éventuellement s'il s'agit d'emplois de dirigeant mandataire de société commerciale ou civile (P.D.G, Directeur Général, Gérant, etc.) d'activités commerciales ou artisanales, ou de l'exercice de professions libérales ou encore d'emplois effectués dans des sociétés dans lesquelles vous avez la qualité d'associé ou d'actionnaire.

A remplir par le demandeur : 3590059N

VOS RESSOURCES

L'Allocation de Solidarité Spécifique n'est versée que si les RESSOURCES de l'intéressé (ou du couple) sont INFERIEURES A UN PLAFOND fixé par décret. (art. R. 5423-1-3° du code du travail) :

- Pour une personne seule 70 x le montant de l'allocation journalière de solidarité spécifique
- Pour un couple 110 x le montant de l'allocation journalière de solidarité spécifique

LA DETERMINATION DES RESSOURCES

- Il vous appartient d'indiquer ci-dessous le montant des ressources perçues par vous-même et votre conjoint, ou du partenaire auquel vous êtes lié par un Pacte Civil de Solidarité (PACS) ou de votre concubin(e) (de sexe différent ou de même sexe).
- Vous devez prendre en compte tous les revenus à déclarer à l'administration fiscale au titre de l'impôt sur le revenu, (sauf ceux correspondant aux parties hachurées) SANS PRATIQUER AUCUN ABATTEMENT NI DEDUCTION.
- Les prestations familiales n'ont donc pas à être mentionnées.
- Les revenus perçus à l'étranger doivent être mentionnés, comme s'ils avaient été perçus en France, de même que ceux versés par une organisation internationale.

LES JUSTIFICATIFS DES RESSOURCES

Pour permettre l'instruction de votre dossier par Pôle emploi, toute demande doit être accompagnée de la copie de votre **dernier avis d'impôt sur le revenu**, ainsi que, le cas échéant, de celui de votre conjoint, ou du partenaire auquel vous êtes lié par un Pacte Civil de Solidarité (PACS) ou de votre concubin(e) (de sexe différent ou de même sexe).

Veuillez déclarer ci-dessous les ressources* perçues au cours des 12 derniers mois civils entiers précédant le : 13 juin 2021

le : 1	3 juin 2021		
Les pensions alimentaires ou prestations compe des ressources : elles doivent être déclarées au p INDIQUEZ ICI LA PERIODE PRISE EN COMPTI (exemple : date de fin d'indemnisation : le 15 jui 31 mai 2009)	ooint 7 du tableau ci-des E : du	sous. au	
	A. Vous-même Sommes perçues (en euros)	B. Votre conjoint** Sommes perçues (en euros)	C. Réservé à Pôle emploi
1- Traitements et salaires (1) (y compris avantages en nature et primes diverses)	6000 euros		
2- Revenus et plus-values des professions non-salariées (artisan, commerçant, etc.) (1) (2)			
3- Indemnités journalières de sécurité sociale			
4- Rémunération de stage et allocations de chômage			
5- Pensions (y compris pensions alimentaires et pension d'invalidité), préretraites, retraites (y compris retraites militaires) directes ou de réversion et rentes directes ou de réversion			
6- Autres ressources (précisez : revenus des valeurs et capitaux mobiliers, revenus fonciers, plus-values et gains divers, etc.)			
7- Pension alimentaire ou prestation compensatoire versée, fiscalement déductible			
TOTAL	€	€	€
	Réservé à Pôle emploi €	€	
Votre conjoint** exerce-t-il actuellement une active S'il a cessé cette activité (rupture du contrat de activité non salariée) perçoit-il un revenu de remp Si OUI, s'agit-il d'une ALLOCATION DE CHO *Pôle emploi se réserve la possibilité de vo	e travail, s'il était sala blacement ?	rié, ou cessation dé NON AITE PENSION	DE RETRAITE
. S.S. Shipioi do 1000170 la pobbibilito de Ve	as asmanasi a tout	onion ronginal (aco jacimoumo

**Votre conjoint, partenaire PACS ou concubin(e) de sexe différent ou de même sexe.

correspondants.

- (1) Ne remplissez cette case que si vous exercez actuellement une activité professionnelle réduite tout en continuant à percevoir vos allocations de chômage.
- (2) Si votre conjoint** est dirigeant ou créateur d'une micro-entreprise, c'est son revenu fiscal net après abattement qui doit être déclaré.
- (3) Si cette activité est simplement suspendue, pour cause de maladie par exemple, vous devez cocher la case oui.

A remplir par le demandeur : 3590059N

 Etes-vous titulaire d'une pension d'invalidité ? Si OUI, de quelle catégorie ? 1 2 3 	OUI	□NON
Percevez-vous le Revenu Minimum d'Insertion ou le Revenu	iu de Solidarité Act	ive ? □NON
Si OUI, depuis quelle date ? (Joignez I Si NON, avez-vous déposé une demande ?	a décision d'attribu	ition)
Avez-vous perçu le complément de libre choix d'activité de d'Education) depuis moins de trois ans ? OUI A temps plein A temps partiel NON Si OUI pandant quella période 2 de la complément de libre choix d'activité de d'Education) depuis moins de trois ans ? (la complément de libre choix d'activité de d'Education) de libre choix d'activité de d'Education) de libre choix d'activité de d'Education) depuis moins de trois ans ?	·	
Si OUI, pendant quelle période ? (Joignez	ia decision d'attrib	ution)
 Percevez-vous l'Allocation aux Adultes Handicapés ? Si OUI, merci de nous fournir le justificatif d'attribution de l'AAH 	OUI (avec date d'effet	□NON et montant)
• Percevez-vous l'Allocation de Présence Parentale ?	□oui	□NON
 Je soussigné, certifie : Que je n'exerce plus d'activité professionnelle depuis le : _ En cas d'emplois multiples, que j'ai perdu tous mes emplois Que je ne suis pas pris en charge par la Sécurité Sociale ou indemnités journalières. Que j'aviserai immédiatement Pôle emploi si je reprends ur salariée ou non, et que je les informerai de tout changemen suite de maladie, d'accident, d'invalidité, etc. 	u la Mutualité Socia ne activité professio	onnelle, qu'elle soit
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements port déclaration inexacte ou d'omission, je serai passible des sanctidu travail et de l'exclusion du bénéfice du revenu de remplac code du travail). Par ailleurs, afin d'éviter l'interruption prolongé immédiatement Pôle emploi de tout changement d'adresse.	ions prévues à l'ar cement (art. L. 542	ticle L. 5429-1 du code 26-2 et R. 5426-3,3° du
SIGNATURE OBLIGATOIRE DU DEMANDEUR	Α	,
	Le	Certifié exact

ARTICLE L. 5429-1 DU CODE DU TRAVAIL : « Sous réserve de la constitution éventuelle du délit d'escroquerie défini et sanctionné aux articles 313-1 et 313-3 du code pénal, le fait de bénéficier ou de tenter de bénéficier frauduleusement des allocations d'aide aux travailleurs privés d'emploi définies au présent livre, y compris la prime forfaitaire instituée par l'article L. 5425-3, est puni d'une amende de 4 000 euros. Le fait de faire obtenir frauduleusement ou de tenter de faire obtenir frauduleusement les allocations (....) est puni de la même peine. »

ARTICLE L. 5426-2 DU CODE DU TRAVAIL : « Le revenu de remplacement est supprimé ou réduit par l'autorité administrative dans les cas mentionnés aux 1° à 3° de l'article L. 5412-1 et à l'article L. 5412-2. Il est également supprimé en cas de fraude ou de fausse déclaration. Les sommes indûment perçues donnent lieu à remboursement. »

ARTICLE R. 5426-3 DU CODE DU TRAVAIL : « Le préfet supprime le revenu de remplacement mentionné à l'article L. 5421-1, de manière temporaire ou définitive, ou en réduit le montant, selon les modalités suivantes :

3° En cas de d'absence de déclaration ou de déclaration mensongère du demandeur d'emploi, faite en vue de percevoir indûment le revenu de remplacement, il supprime ce revenu de façon définitive. Toutefois, lorsque ce manquement est lié à une activité non déclarée d'une durée très brève, le revenu de remplacement est supprimé pour une durée de deux à six mois. »

ATTENTION : Un renseignement manquant ou incomplet, l'absence d'une seule des pièces nécessaires, risquent de retarder considérablement le paiement de vos allocations. En cas de correspondance, Pôle emploi ne bénéficie pas de la franchise postale.

Cadre réservé au Pôle emploi
Selon ses déclarations l'intéressé totalise années d'activité salariée.